

garde italienne en tenue piémontaise, la garde française sous l'uniforme de notre infanterie de ligne, ensuite la garde purement américaine, fractionnée en plusieurs compagnies diverses par des ordonnances différentes. Entre ces derniers, il en est un qui, spécialement, a fixé mon attention. C'est un jeune homme d'une taille moyenne, d'un air distingué, d'une figure agréable, d'un caractère ferme, d'un esprit ouvert, d'un cœur généreux, d'un caractère noble, d'un caractère noble, d'un caractère noble.

Il était tard quand l'extrême de ce cortège funéraire eut été placé dans le jardin du Parc, devant le monument en marbre blanc de City-Hall. Des crématoriums montèrent l'un après l'autre sur une estrade d'où ils dominaient la foule, et en présence de ces populations attendries et silencieuses, ils terminèrent la fête par des discours qui rappelaient la vie et les vertus de l'homme que l'Amérique pleurait.

NOUVELLES ANNONCES.

Reçu de J. J. Day, Colons sur l'Opéra Julien, ce soir et lundi soir. Reçu de J. J. Day, Colons sur l'Opéra Julien, ce soir et lundi soir.

LE PAYS.

MONTREAL, Samedi, 6 Février 1858.

Opinions de la Presse

Dans notre dernière feuille, nous avons exposé les modifications que vient de subir le personnel du cabinet, et nous avons établi pas de nature à faire reprendre la confiance du public dans la présente administration. Aujourd'hui, nous enregistrons le témoignage de trois journaux de Montréal qui ont appuyé le ministère depuis sa formation, mais qui, après la dernière épreuve de M. J. B. Dorion, ont manifesté leur désapprobation en termes qui ne laissent aucun doute sur leur opinion.

ÉLECTIONS CANTONALES.—Nous apprenons que sur la requête de M. J. B. Dorion, le juge Short a fixé, au 1er mars prochain, l'enquête sur la contestation de l'élection de M. Dinkin, pour les comtés de Drummond et Arthabaska. M. le juge Short n'a pas cru nécessaire de prendre cette enquête en délibéré, ni même d'assigner les parties pour être entendues, ainsi que l'ont fait nos juges de Montréal. Nous croyons sa décision conforme à la lettre et à l'esprit de la loi.

LA MAIRIE.—Deux candidats briguent les honneurs de la Mairie pour la cité de Montréal, J. J. Day, écrivain, et C. S. Rodier, écrivain. Tous deux sont des citoyens honorables et pourraient remplir les fonctions importantes de premier magistrat de la cité. Cependant, des considérations d'une nature publique nous portent à recommander particulièrement M. Day aux électeurs municipaux de Montréal. M. Day est écrivain; pendant plusieurs années, il a pris une part active aux délibérations et aux travaux du conseil de ville, en sorte qu'il possède des connaissances assez pratiques qui sont indispensables chez un maire, pour le guider dans l'administration des affaires municipales. Sous le rapport de la fortune et de la position sociale, M. Day présente encore toutes les qualifications désirables.

M. Rodier est aussi dans les conditions matérielles qui lui permettraient de faire les honneurs de la cité d'une manière convenable; mais il est totalement retré des affaires depuis plusieurs années. Il n'a pris part à aucune de ces questions qui intéressent les citoyens de Montréal; au moins, il ne l'a pas fait d'une manière active, et il se trouverait sérieusement embarrassé, en plus d'une circonstance, avant d'être parvenu à l'initiation aux détails de cette besogne. Nous croyons donc que les intérêts de la ville seraient mieux servis par M. Day que par M. Rodier; c'est la raison pour laquelle nous nous déclarons en faveur du premier.

Dans le choix d'un Maire, ni les préjugés de religion, ni les préjugés de race ne devraient guider les électeurs. Nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi, dans la présente occasion, et que chacun votera pour celui qu'il croira le plus capable, le plus honnête et le plus compétent.

ÉLECTION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE MONTREAL.—On nous informe que des irrégularités d'une nature grave ont eu lieu dans cette élection. Il y avait dix candidats; le poll a été demandé par l'un des candidats et par plusieurs électeurs, mais M. Lanouette, le Président, a refusé de l'accorder. Cependant, la loi est expresse sur ce point, et elle permettait à ce que le Président lui-même fasse prendre les voix lorsqu'il y a plus que sept candidats, la demande du poll n'étant pas même nécessaire; et le Président de l'assemblée a méconnu complètement ses devoirs quand il a proclamé élus les sept candidats qui paraissent avoir la majorité, sur division. Cette élection pourrait être annulée, si elle n'est contestée, et le Président lui-même est sujet à la pénalité imposée par la loi contre les officiers qui ne remplissent pas les devoirs qui leur sont prescrits. Nous ne savons s'il sera pris des précautions ou non, dans la présente circonstance; mais nous signalons ces faits pour faire voir quelles bêtises l'on peut lire quand l'esprit de parti domine jusques dans les élections municipales.

MM. les commis-marchands de Montréal ont fondé une association excellente par son but et son organisation. Nous en publierons le règlement au prochain numéro. L'abondance des matières nous empêche d'en parler plus longuement aujourd'hui dans nos colonnes.

INSTITUT MÉDICAL.—A une assemblée générale tenue samedi dernier, Président, M. D. Marcell; Vice-président, M. E. Lemyre, et officiers présents, etc. Lecture des procès-verbaux de la dernière séance.

dente est faite par le secrétaire. Sur motion de M. Chs. Faribault, secondé par M. D. Fontaine, le Dr. A. Marquet est admis comme membre correspondant.

Conformément aux vœux de l'Institut exprimés dans des séances antérieures, M. Chs. Faribault a lu à la tribune et y a donné une intéressante lecture sur la Dysménorrhée. Il fut écouté avec attention, et il y avait droit à plus d'un titre. Il est juste d'affirmer aujourd'hui que M. Chs. Faribault, dans cette circonstance, a fait preuve de beaucoup de capacité, et les nombreuses et savantes recherches qu'il a faites attestent son amour pour l'étude et l'apportement le profond intérêt qu'il porte à l'Institut Médical.

La lecture terminée, une vive discussion s'éleva entre MM. D. Marcell et A. Fortier sur la question suivante: "Le tabac est-il plus utile que nuisible à l'homme?" M. D. Marcell pour l'affirmative et A. Fortier dans la négative. Plusieurs messieurs y prirent part, et la question, mise aux voix, est décidée dans la négative.

M. Chs. Faribault, secondé par M. E. Chevrefils, propose le sujet de discussion suivant: "Dans la Phlébotomie durant la Gestation, doit-on employer le traitement tonique ou le traitement antiphlogistique?" M. E. Lemyre soutient pour le traitement tonique et M. E. Chevrefils pour l'antiphlogistique.

Des remerciements sont votés à M. Chs. Faribault sur motion de M. H. Tétu, secondé par M. G. E. Roy. Après quoi la séance est levée sur motion de M. E. Chevrefils, secondé par M. Chs. Faribault.

D. MARCELL, Prés. L. A. FORTIER, S. A.

UN CADEAU NATIONAL.—Guidé par une idée heureuse autant que nationale, M. John Lowell se propose d'adresser à Sa Majesté un exemplaire de la merveille typographique du Canada. On a déjà songé au *Directory* qui vient de paraître, mais on ne saurait parler trop avantagieusement, puisqu'il est le tableau synoptique de nos illustres provinces, est bien digne de figurer dans une bibliothèque royale. Nous sommes sûrs qu'il sera admiré à la cour d'Angleterre comme il l'a été ici.

L'empereur dont M. Lovell veut faire hommage à la reine est, du reste, un magnifique échantillon du savon-bien du voir, et avec toutes les personnes qu'il entoure, il est un exemple de ce que peut être un homme de bien, riche, riche, riche, et de ses tranches, n'aurait pas été mieux exécuté dans les ateliers européens. Cependant elle a été faite en entier chez M. Lowell qui, comme on le sait, a annexé un établissement de reliure à sa vaste imprimerie. On sait encore que les caractères employés à la composition de l'ouvrage ont été fondus chez MM. Palgrave, et Cie, et que le papier sort des fabriques de MM. Bonin et Cie; de sorte que cet ouvrage volume, comprenant près de quinze cents pages de *letter et non-pareil* est le produit de l'industrie montrealaise exclusivement. Vraiment, nous sommes fiers de proclamer ce fait dans la gloire première couronne son habile et infatigable auteur, M. John Lowell.

FAITS DIVERS.

THÉÂTRE ROYAL.—Nous annonçons que la dernière apparition de la troupe Buckland et Levick aura lieu ce soir. Avec sa retraite, clôture de la saison théâtrale. Cette saison a été brillante. Une foule de sommités artistiques ont passé durant l'année sur la scène de Montréal, et l'on peut dire que M. Buckland a honorablement soutenu sa réputation de directeur, en reprenant le sceptre qu'un instant il avait abandonné à M. Belton. Son collègue, M. Levick, l'a du reste fort bien secondé dans cette tâche difficile. M. Levick s'est montré régisseur aussi habile que comédien. Il importera la considération de ses camarades, l'estime et la reconnaissance des habitants de notre ville.

En lui souhaitant tous les succès que méritent ses talents, nous faisons des vœux pour qu'il revienne avec les printemps, nous apporter de nouveaux plaisirs.

Un incendie s'est déclaré chez M. Michel Kennedy de Pembroke. La maison a été consumée et M. Kennedy a perdu dans les flammes.

Nous rappelons à nos lecteurs que la maison Fabre et Gravel a reçu tout nouvellement de France une magnifique collection de livres à bon marché, par les auteurs les plus à la mode.

NOUVEAUX, DRAPS, SOIERIES, INDIENNES, ETC.—Voulez-vous de belles, bonnes, élégantes et solides marchandises? MM. Angé et Roy vous les offrent à un prix infiniment plus réduit que celui des autres marchands. Un avis publié dans nos colonnes d'annonces vous expliquera ce mystère.

MAISON H. ET H. MERRILL.—La maison Merrill, une des mieux achalandées et des mieux assorties de Montréal, le rendez-vous de la fashion, annonce une réduction du prix considérable sur tous ses articles d'importation.

DECEZ.—A Ste. Geneviève, le 1er du courant, à l'âge de 25 ans et 1/2 mois, Marie Mathilde Barbeau, épouse de M. Benjamin Laroche, et sœur de L. O. Barbeau, célibataire, marchant de commerce.

M. le nommé Joseph Kennedy, âgé d'environ soixante ans, a été condamné hier à quinze jours d'emprisonnement pour avoir volé chez M. Ovide Vilmaré, fleuriste, une planche à laver, valant environ vingt-cinq cents.

PAR LE TELEGRAPHE.

LIGNE DE MONTREAL. (Rapport sur le Pays). ARRIVÉE DE L'EDIMBURG. New-York, 4 février.

L'Edimbourg de Glasgow est arrivé ici hier soir. Il apporte de nouveaux détails sur l'attente commise contre l'empereur. On dit que cinq minutes avant l'attente, M. Pictet, préfet de police, avait fait opérer l'arrestation d'un exilé de 1852, revenant sans permission et clandestinement à Paris. Dans les poches de cet individu on aurait trouvé une grenade, un revolver et un poignard. Les arrestations se multiplient. Au moment où la voiture arrivait devant l'Opéra, une grosse grenade fut jetée, supposant-on, d'une des fenêtres voisines. Elle tomba sur le pavé, à quelque pouce du carrosse, et éclata avec une force terrible. Deux personnes furent tuées, et d'autres furent blessées. L'empereur et l'impératrice furent maintenus à terre. Une troisième grenade suivit de près. Elle eut un effet terrible. Trente Italiens et un Français ont été arrêtés.

On nous écrit de St. Félix de Valois à la date du 3 février: Conseillers élus pour la municipalité de la paroisse de St. Félix de Valois, comté de Joliette:—MM. Louis Bellefleur, Pierre Lévesque, Thomas Martineau, Jean Rivet, Dandenau, Joseph Bonin, C. Deschamps et Pierre Myville. Ces conseillers, à leur première séance, firent choix de Louis Bellefleur, écrivain, pour maire de la dite municipalité, et de M. Crépain, écrivain, N.P., pour secrétaire-trésorier.

—Nous lisons dans le *Colonist* de Toronto: "Dimanche dans l'après-midi, Wm. Ross, jeune homme âgé d'environ 20 ans, commis dans la maison de W. et J. Smith, à Toronto, partit pour aller patiner sur la glace près du quai Brown. Depuis il n'a point reparu. Il fut accompagné d'un ami nommé Jones, qui, cependant, ne se hasarda point sur la glace, mais à la demande de Ross lui prêta ses patins. Jones resta pendant dix minutes environ à regarder son ami, et en dernier lieu le vit dans la direction de la rivière Dan. On a fait toutes les recherches possibles sur l'île et autour de la baie. Mais par malheur les conclusions possibles sont que le jeune homme a perdu la vie."

—Une jeune femme nommée Patterson, demeurant à Shakespear Inn, Toronto, s'est suicidée la semaine dernière. On ignore les motifs qui l'ont poussée à cet acte de désespoir.

MORT CAUSÉE PAR LE CHLOROFORME.—Lundi dernier, M. John McChesney, marchand de bois et charbon à Toronto, se présente chez M. Tobias French, dentiste, en se plaignant d'un violent mal de dent. Après avoir examiné les mâchoires du patient, M. French lui dit que le seul remède était d'extirper la partie qui le faisait souffrir. M. McChesney, exprimant une crainte de tout souffrir, le docteur lui proposa de l'endormir avec du chloroforme. McChesney y consentit. Par précaution toutefois, le dentiste lui demanda s'il avait une affection du cœur ou des poumons, et malgré sa réponse négative, M. French consulta le Dr. Richardson. Celui-ci ayant ausculté le malade, déclara qu'il ne croyait pas que l'application du chloroforme fut dangereuse. Il se chargea même de l'administrer.

Dès que les effets commencèrent à opérer, McChesney se prit à rire, et, quand on lui incisa les gencives pour déchausser la dent, il tressaillit violemment; puis il se plaignit jusqu'à l'extinction de cette dent. Alors, il pâlit et tomba en convulsion. Ses médecins essayèrent de le rappeler à la connaissance en lui faisant respirer de l'ammoniac, et en le soumettant à une batterie électrique. Mais ce fut en vain. Il expira sans avoir recouvré ses sens. L'enquête instituée pour éclaircir les causes de sa mort a exonéré les deux docteurs de tout blâme.

Vendredi de la semaine dernière, un incendie s'est déclaré chez M. Michel Kennedy de Pembroke. La maison a été consumée et M. Kennedy a perdu dans les flammes.

Nous rappelons à nos lecteurs que la maison Fabre et Gravel a reçu tout nouvellement de France une magnifique collection de livres à bon marché, par les auteurs les plus à la mode.

NOUVEAUX, DRAPS, SOIERIES, INDIENNES, ETC.—Voulez-vous de belles, bonnes, élégantes et solides marchandises? MM. Angé et Roy vous les offrent à un prix infiniment plus réduit que celui des autres marchands. Un avis publié dans nos colonnes d'annonces vous expliquera ce mystère.

MAISON H. ET H. MERRILL.—La maison Merrill, une des mieux achalandées et des mieux assorties de Montréal, le rendez-vous de la fashion, annonce une réduction du prix considérable sur tous ses articles d'importation.

DECEZ.—A Ste. Geneviève, le 1er du courant, à l'âge de 25 ans et 1/2 mois, Marie Mathilde Barbeau, épouse de M. Benjamin Laroche, et sœur de L. O. Barbeau, célibataire, marchant de commerce.

M. le nommé Joseph Kennedy, âgé d'environ soixante ans, a été condamné hier à quinze jours d'emprisonnement pour avoir volé chez M. Ovide Vilmaré, fleuriste, une planche à laver, valant environ vingt-cinq cents.

TRouPE D'OPERA DE JULIEN, GE SOIR ET LUNDI, GARACTERES ETHIOPENS, DROLERIES OPERATIQUES, MUSIQUE MAGNIFIQUE. Institut des Artisans. L'Institut des Artisans annonce sa sixième soirée annuelle. Salle de Concert, (Marché Bonsecours), Mardi Soir, le 9 de Février 1858.

MARCHANDISES. GRANDE EXPOSITION. MARCHANDISES NOUVELLES. 400 CAISSES, TURGEON.

BOYON. MAISON CANADIENNE. MAISON TRICOLOR. MAISON CANADIENNE. No. 136, Rue Notre-Dame.

AUX ECONOMISTES. UN GAIN CLAIR DE \$3 par cent peut être obtenu en achetant ARGENT COMPTANT.

MADAME S. prend la liberté d'informer les Dames de Montréal et des environs que elle arrive de New-York où elle a fait choix de l'assortiment le plus complet et le plus varié de ROBES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

LES DAMES DESIRANT SE PROCURER des ROBES D'AUTOMNE ET D'HIVER. CHAPEAUX. FLEURS FRANÇAISES, RUDANS, ETC.

LES TEMPS SONT DURS. L'HIVER APPROCHE - SE RETIRANT DU COMMERCE!! GRANDS SACRIFICES DE HARDIES FAITES D'AUTOMNE ET D'HIVER, à la MAISON DE VETEMENTS PROVINCIALE, 271, Rue Notre-Dame, En face du Mortier Doré.

MARCHANDISES. NOUVELLE REDUCTION. CHEMISES de Laine de Fantaisie, de 30 en \$1.00.

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. LA MAISON BRAULT ET DORVAL. MARCHANDISES SECHES, EN GROS ET EN DETAIL. No. 128, Rue Notre-Dame.

NOUVEAUX TAPIS EN GROS ET EN DETAIL. TAPIS de Velours, Bruxelles, Impériaux et Communs, de l'Empire.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES, EN GROS SEULEMENT. VIENT de recevoir par les Navires de la Compagnie des MARCHANDISES de LAINE, COTON et SOIE.

M. J.-B. ROLLAND. Importateur des CIGARS de la Havane, Tabacs, CIGARS de la Havane, Tabacs.

M. L. D. GAREAU. Importateur de CIGARS de la Havane, Tabacs, CIGARS de la Havane, Tabacs.

EPICERIES. SUCRE RAFFINE. SEC BRASÉ, 50 baillis. THE, ETC., ETC. 150 BOITES de la meilleure qualité, achetée avant que le prix ait haussé.

POMMES SECHES. DEUX TONNES de POMMES SECHES venant d'être reçues et vendues par le sousigné. BALAIS de BLE-D'INDE.

A VENDRE. 500 sacs de Sirois de New-York. 200 sacs de Sirois de la Barbade.

VINS, ETC. Le sousigné offre en vente les LIQUEURS de choix suivantes: Cherry Cordial, Absinthe Suisse, Kirsch de la Forêt Noire.

IMPORTATIONS NOUVELLES. M. GALBERT FRERES, Importateurs de CIGARS de la Havane, Tabacs, CIGARS de la Havane, Tabacs.

BOULANGERIE FRANÇAISE. M. LABRUE a l'honneur d'informer le public que le 15 mai prochain, il a l'honneur de faire choix de la fabrication de ses CIGARS.

CHAPELIERS. Pelletteries en Gros, A BON MARCHÉ. Les sousignés désirent informer leurs nombreux clients que le 15 mai prochain, ils ont l'honneur de faire choix de la fabrication de leurs CIGARS.

ANT. BAZINET, Chapelier et Manchonnier. 152, RUE BLEUHY, 152. M. A. B. tient en main une collection de CIGARS EN DRAP.

QUINCAILLERIES. VENTE POUR CLORE! A PRIX TRES REDUITS, CIGARS.

ROBES de BUFFLES. BAIE D'HUDSON. Importation de 1857. Les sousignés ayant acheté de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON toutes les robes de BUFFLES.

A VENDRE. Par les SOUSSIGNÉS. Marchandises seches, Epicerie, Boulangeries Françaises, Pierres à Moutures, Toiles à Blanches.

A L'EMPORIUM. CIGARS de la HAVANE, TABACS. 245, Rue Notre-Dame, EN GROS ET EN DETAIL. CIGARS de la HAVANE, Cahans, Regalans, Panatals, Opere, Opentals, Normas, Figurans, Henry Clay, Conchas, Conchaltas, etc.

ASSURANCES. ASSURANCE CONTRE LE FEU. RISQUES PRIS AUX CONDITIONS ORDINAIRES. RAE ET MITCHELL, Compagnie d'Assurance Contre le Feu, 23 avr.

ASSURANCES. ASSURANCE CONTRE LE FEU. RISQUES PRIS AUX CONDITIONS ORDINAIRES. RAE ET MITCHELL, Compagnie d'Assurance Contre le Feu, 23 avr.

ASSURANCES. ASSURANCE CONTRE LE FEU. RISQUES PRIS AUX CONDITIONS ORDINAIRES. RAE ET MITCHELL, Compagnie d'Assurance Contre le Feu, 23 avr.

ASSURANCES. ASSURANCE CONTRE LE FEU. RISQUES PRIS AUX CONDITIONS ORDINAIRES. RAE ET MITCHELL, Compagnie d'Assurance Contre le Feu, 23 avr.

ASSURANCES. ASSURANCE CONTRE LE FEU. RISQUES PRIS AUX CONDITIONS ORDINAIRES. RAE ET MITCHELL, Compagnie d'Assurance Contre le Feu, 23 avr.

ASSURANCES. ASSURANCE CONTRE LE FEU. RISQUES PRIS AUX CONDITIONS ORDINAIRES. RAE ET MITCHELL, Compagnie d'Assurance Contre le Feu, 23 avr.

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

MEDICINES. MEDICAL HALL. CHERRY PECTORAL D'AYER. BAUME DE CERISES SAUVAGES. PASTILLES PULMONAIRES.

MEDICINES. MEDICAL HALL. CHERRY PECTORAL D'AYER. BAUME DE CERISES SAUVAGES. PASTILLES PULMONAIRES.

MEDICINES. MEDICAL HALL. CHERRY PECTORAL D'AYER. BAUME DE CERISES SAUVAGES. PASTILLES PULMONAIRES.

MEDICINES. MEDICAL HALL. CHERRY PECTORAL D'AYER. BAUME DE CERISES SAUVAGES. PASTILLES PULMONAIRES.

MEDICINES. MEDICAL HALL. CHERRY PECTORAL D'AYER. BAUME DE CERISES SAUVAGES. PASTILLES PULMONAIRES.

MEDICINES. MEDICAL HALL. CHERRY PECTORAL D'AYER. BAUME DE CERISES SAUVAGES. PASTILLES PULMONAIRES.